



Identification du poste

Médecin généraliste au sein d'un cabinet isolé à Belleville sur Loire (18)

Identification géographique du lieu d'exercice

Région : Centre-Val de Loire

Département : Cher

Commune : Belleville sur Loire

Code postal : 18 240

Adresse : 3 Place Jean Moulin

Caractéristiques de la structure et du territoire

Lieu d'exercice

Suite au départ du médecin généraliste, la commune a décidé de mettre à disposition en centre bourg, un cabinet médical permettant un exercice libéral. Il s'agit d'un local indépendant d'environ 35m² comprenant une salle de consultation, une salle d'attente et deux toilettes. Le loyer du cabinet, charges incluses, est pris en charge par la commune.

Territoire

La commune de Belleville sur Loire compte 1 065 habitants. Proche de Paris (1h15), elle se situe au carrefour de 3 départements (le Cher, la Nièvre et le Loiret).

C'est une commune dynamique :

- Tissu associatif très développé avec de nombreuses activités proposées (judo, gym, badminton, tir à l'arc, boxe, football, rugby, ...)
- Complexe sportif
- Centre intergénérationnel
- Centre aquatique (balnéo, bassins ludiques,...)
- Médiathèque

Avec un cadre de vie agréable :

- Loire à Vélos
- Canal latéral à la Loire
- Boucles cyclables

Environnement sanitaire et médico-social

- Hôpitaux et cliniques de proximité : Cosne-Cours-sur-Loire (14km), Gien (32 km), Nevers (71 km), Bourges (72km)
- Une permanence est tenue deux fois par semaine par des infirmières libérales
- Centre de dialyse

Aides financières à l'installation pour les médecins libéraux

La commune de Belleville sur Loire est rattachée au bassin de vie de Cosne-Cours-sur-Loire. Ce dernier est classé en **zone prioritaire** par l'ARS puisque la densité médicale est de 75,60 médecins généralistes pour 100 000 habitants (par comparaison, la densité médicale du département du Cher est de 75,07 et la densité régionale est de 82,45).

A ce titre, un médecin généraliste libéral qui s'installerait dans la maison de santé de Brou peut bénéficier des dispositifs d'aide à l'installation portés par l'ARS, tels que le praticien territorial de médecine générale (**PTMG**) ou le contrat d'engagement de service public (**CESP**).

Divers



Personne à contacter pour plus de renseignements

Nom, fonction : Monsieur le Maire, Patrick BAGOT
Téléphone : 02 48 78 20 50

Modalités de dépôt des candidatures

Les candidatures sont à transmettre par mail à l'adresse suivante :
mairie@bellevillesurloire.fr